



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24138577

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 SEP. 2024

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0542 960 864**

Nom

(en entier) : **H2WIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Gendarme, 4 à 1400 Nivelles**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 31/05/2024

" (...)

6. Démission des administrateurs

L'assemblée générale prend acte de la démission en qualité d'administrateur de Monsieur Eric Swenden domicilié Route d'Esch 412F à L-1491 Luxembourg (Luxembourg). La démission prend effet ce jour avec effet rétroactif au 18 septembre 2023.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

7. Nomination/renouvellement des administrateurs

L'assemblée générale décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Harald Swenden, domicilié à N°7 rue forestière à 1050 Ixelles.

Ce mandat prend effet à compter de ce jour avec effet rétroactif au 18 septembre 2023 et ils expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2027.

Monsieur Harald Swenden, ici présent, accepte ce mandat et déclare que rien ne s'oppose à cette acceptation.

Le mandat de l'administrateur sera exercé à titre gratuit.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

9. Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Monsieur Nicolas Lengelé collaborateurs au sein de BDO Experts-comptables & conseillers fiscaux, dont le siège social est établi Da Vincilaan, 9 E.6 à 1930 Zaventem, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro TVA BE 0438.475.137 (RPM Bruxelles – tribunaux néerlandophones), agissant séparément, avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge.

(...)"

Pour extrait conforme,

Nicolas Lengelé,

Déposé en même temps : un exemplaire de l'extrait de l'AG et de la procuration du 31/05/2024

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/09/2024 - Annexes du Moniteur belge